

LES SPECIALITES

# XO CLEAN



## VERNIS ACRYLIQUE DE PROTECTION DES MURS

**PROPRIÉTÉS :** Vernis incolore super hydrophobe empêchant l'encrassement du support (urine, souillures, etc...)

**DESTINATION :** Monuments, parkings, cages d'escaliers, locaux à poubelle, etc... Intérieur et extérieur.



<b>Aspect :</b>	Incolore satiné
<b>Densité :</b>	1,02
<b>Séchage :</b>	Sec : 30 minutes
<b>Recouvrable :</b>	1 heure (seconde couche)
<b>Valeur limite en UE. :</b>	Catégorie A/i : 140 g/l 2010 Ce produit contient au maximum 4 g/l de COV
<b>Extrait Sec Poids :</b>	53 % +/- 2
<b>Extrait Sec Volume :</b>	52 % +/- 02
<b>Rendement Moyen :</b>	10 m <sup>2</sup> / L soit environ 50 microns par couche Il varie en fonction du type, de l'état de la surface, de l'absorption du support, du mode d'application.
<b>Conditionnement :</b>	1 L - 5 L - 20 L



**CONSERVATION** : 12 mois en emballage fermé à l'abri du gel.

**CLASSIFICATION AFNOR** : Famille I Classe 7b2 (NFT 36 005)

**TECHNIQUE  
& SERVICES**  
TOUTES VOS SOLUTIONS PEINTURE

## MISE EN OEUVRE

**Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les recommandations de la norme NF P 74201 (Réf. DTU 59.1)**

### Application :

- Appliquer 2 couches.
- Pour une application sur un revêtement existant, s'assurer de la compatibilité.
- Pour une rénovation du vernis, ponçage impératif de la surface jusqu'à obtention d'un film mat.

Ne pas appliquer à une température inférieure à + 10 °C et + 30°C maximum.  
HR maximum 85 %.

**Matériel** : Rouleau laqueur mohair ou polyester tissé 4 mm, brosse à vernir, spalter.

**Nettoyage** : Eau.

**Dilution** : Prêt à l'emploi.



## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site [www.duralex-peintures.com](http://www.duralex-peintures.com) et aux indications portées sur l'emballage.

Cette fiche a été établie et corrigée le 14/11/2023. Elle annule toutes fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.

100 RUE DE LA DÉVIATION 93000 BOBIGNY | TÉL : 01 48 91 95 49 | FAX : 01 48 43 99 60  
[WWW.DURALEX-PEINTURES.COM](http://WWW.DURALEX-PEINTURES.COM)

**DURALEX**  
MARQUE DÉPOSÉE